



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 20 mars et le 30 mars 2023, le député de Gaspé a déposé des pétitions adressées à l'Assemblée nationale demandant au gouvernement de réviser la politique de déplacement des usagers (PDU).

Un exercice de révision de la PDU est complété et sera déployé dans les prochaines semaines. Afin de refléter l'évolution du coût de la vie et de maintenir l'accessibilité pour les usagers du système de santé et de services sociaux des régions, les compensations financières versées pour les déplacements visant à recevoir des traitements électifs non disponibles dans leur région seront désormais indexées à l'indice des prix à la consommation (IPC).

Il est aussi important de rappeler que les établissements de santé et de services sociaux doivent se doter d'une politique de déplacement régional des usagers qui peut être modifiée au niveau régional, et ce, à même leur budget.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Christian Dubé

N/Réf. : 22-MS-01367-01